



*"Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère,  
les droits de l'homme sont violés.  
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré."*

Joseph WRESINSKI (1917-1988) Fondateur d'ATD Quart Monde

**FORUM INTERNATIONAL  
POUR LE DEVELOPEMENT SOCIAL**

Nations Unies, New York, 5-6 Octobre 2004

**Eugen Brand, Délégué général  
Mouvement international ATD Quart Monde**

**Thème 3 : Contribution des Nations Unies à la recherche d'équité dans un monde interdépendant**

**Introduction**

Réfléchissant à notre thème de ce matin, j'aimerais d'abord donner la parole à une mère de famille en Irlande. Elle nous dit ceci :

*« Je veux vous parler des personnes sans domicile fixe. J'ai vécu dans la rue la moitié de ma vie, mon père et ma mère aussi étaient sans domicile fixe. Il vous faut beaucoup de courage, surtout si vous êtes une famille sans domicile fixe, pour vous occuper de vos enfants, pour les tenir propres et polis. Vous devez marcher dans les rues jour et nuit. Vous n'êtes plus considérés comme un être humain. Personne ne veut vous connaître. Nous sommes les familles qui ont été mises sous le tapis. Parfois, nous plions sous le poids du fardeau de la misère. Mais comme le roseau, nous nous forçons à nous redresser. Toute cette souffrance est cachée comme si elle n'était jamais arrivée. Cela doit être dit, cela doit changer. »*

Ainsi, partout sur notre planète, des femmes, des hommes, des enfants, des jeunes, accrochés à un bout de trottoir, entassés dans des quartiers abandonnés, isolés dans des campagnes oubliées nous disent :

*« Vous recherchez la paix, c'est de chez nous qu'elle part. Vous dites l'importance du développement durable, c'est chez nous qu'il commence. Vous voulez contribuer à l'éducation : notre aspiration à la recevoir est aussi vive que notre faim. »*

Ils attendent que l'ONU apporte une contribution à la recherche d'équité d'abord sur un plan éthique (partie 1) mais aussi sur le plan des droits et libertés fondamentaux (partie 2) et finalement sur un plan de la mobilisation de la société civile (conclusion).

## **1. Le défi de l'éradication de l'extrême pauvreté**

Le plus grand défi auquel doit faire face le monde aujourd'hui est celui de l'éradication de l'extrême pauvreté. Malgré les nouvelles coopérations suscitées depuis le Sommet de la Terre en 1992 jusqu'à la Déclaration du Millénaire en 2000, puis au sommet de Monterrey, l'éradication de l'extrême pauvreté ne se trouve pas indissociablement liée à la recherche de la paix, à la promotion des Droits de l'Homme dans le monde. Pour contribuer à la recherche d'équité dans un monde interdépendant, **l'Organisation des Nations Unies a d'abord une contribution à apporter sur un plan éthique. Elle doit rester la conscience du monde et pour cela se doter de la connaissance globale qui lui est nécessaire.**

### **a) L'ONU doit rester la conscience du monde :**

Elle doit rester ce drapeau levé d'une humanité solidaire réintégrant sans cesse en son sein les plus abîmés et les plus fragiles de ses membres dans un processus inlassablement à inventer. L'Organisation des Nations Unies constitue aujourd'hui le dernier bastion international contre une humanité à plusieurs vitesses, où la sécurité serait imposée par la force des forts, les plus lents étant inexorablement voués à l'exclusion au Sud comme au Nord. La menace de l'exclusion des plus pauvres se retrouve jusque dans les objectifs du Millénaire. Je parle de l'objectif de réduire le nombre des pauvres de 50% d'ici 2015. Que deviendront les autres ? Comment un tel objectif est-il acceptable du point de vue des droits de l'homme ? Comment est-il recevable par les habitants d'un quartier, d'un village, de tout un pays ? Quelle signification éthique peut avoir un tel objectif à leurs yeux, alors que partout on parle de la nécessaire participation de tous ?

### **b) Pour être la conscience du monde, l'ONU doit se doter d'une nouvelle connaissance globale Cette connaissance globale doit tenir compte de la réalité de l'extrême pauvreté au Sud comme au Nord.**

Nous sommes frappés que la Banque Mondiale, par exemple, dont le rôle est si important dans la production de connaissance et la détermination de politiques, ne prenne pas en compte la persistance de l'extrême pauvreté dans les pays riches. Nous pensons que cela aurait deux intérêts qu'elle le fasse.

D'une part, cela rappellerait aux pays riches qu'ils n'ont pas réussi à éradiquer l'extrême pauvreté à l'intérieur de leurs frontières et les inciterait à considérer cet échec comme une offense à la dignité humaine, à leur idéal de démocratie et comme une menace pour la paix.

D'autre part, cela pourrait aider les pays riches à être plus humbles avec les pays en développement et à les considérer plutôt comme des partenaires qui ont des préoccupations similaires que comme des bénéficiaires d'aide. Cela aiderait aussi les pays en développement à ne pas reproduire les erreurs des pays riches.

**Cette connaissance globale, pour être efficace, doit marier les savoirs spécifiques de tous les acteurs concernés :** en premier lieu le savoir d'expérience de ceux qui vivent dans la misère, mais aussi le savoir des acteurs de terrain, et enfin le savoir académique des universitaires. Cette fécondation mutuelle des différents savoirs permettrait d'acquérir une meilleure compréhension globale de l'extrême pauvreté et de promouvoir des indicateurs de lutte contre la pauvreté en termes de Droits de l'Homme. Elle rendrait possible la mise en œuvre, dans le contexte de la mondialisation, de politiques « cohérentes, globales et prospectives »

## **2. La deuxième contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'équité et l'égalité se situe sur le plan du droit, plus précisément des droits et libertés fondamentaux.**

Parce qu'ils sont fondés sur l'égale dignité de tous les êtres humains, les droits et libertés fondamentaux n'appartiennent pas seulement aux travailleurs, mais aussi aux chômeurs, aux travailleurs clandestins, à ceux qui ne pourront jamais travailler à cause d'un handicap. Ils appartiennent à ceux qui votent comme à ceux que la survie quotidienne empêche d'exprimer leur pensée, de donner leur avis. Tout le monde s'accorde à dire que les Droits de l'Homme sont indivisibles. En réalité, **nous ne cessons d'opposer les différents droits. Les populations les plus pauvres nous pressent de mettre en œuvre l'indivisibilité des droits de l'homme.**

### **a) Nous ne cessons d'opposer les différents droits.**

Nous assistons à une sorte de course entre la globalisation économique et l'universalisation des Droits de l'homme, et il y a toujours deux Pactes séparés, l'un pour les droits civils et politiques, l'autre pour les droits économiques, sociaux et culturels. Les plus pauvres ne discutent pas de la différence entre ces droits. Pour eux, ils forment un tout. Ce qui compte à leurs yeux, c'est d'avoir une vie digne, c'est à dire d'avoir à la fois les moyens d'existence suffisants et les raisons de vivre les plus nobles.

### **b) Parce qu'elle est indivisible, la vie des populations les plus pauvres est un appel constant à mettre en œuvre l'indivisibilité des droits de l'homme.**

Cela implique de repenser nos politiques. En lien avec le Département des Affaires sociales et économiques, le Mouvement ATD Quart Monde a réalisé une étude intitulée : « Quant l'extrême pauvreté sépare parents et enfants - un défi pour les Droits de l'Homme » Dans sa préface, l'ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, Nitin Desai écrit ceci :

*« Nombre de leçons peuvent être tirées de ce document mais peut-être que la plus importante d'entre elles est de prendre conscience des efforts innombrables, et pourtant ignorés, qu'entreprennent les parents et les enfants très pauvres pour rester ensemble.(...)Et si ces aspirations nous permettaient d'accorder les nombreuses politiques parfois si difficiles à harmoniser aux niveaux international, local et national ? Et si elles permettaient de trouver une cohérence entre les politiques économiques et les politiques des droits de l'homme, entre les politiques de l'emploi et l'accès à la culture ? »*

### **En conclusion**

La légitimité de l'Organisation des Nations Unies dans sa contribution et sa recherche d'équité dans un monde interdépendant est intimement liée aux possibilités que nous saurons lui offrir de placer l'éradication de la pauvreté au cœur de ses engagements, au cœur de ses politiques pour la paix, au centre de sa responsabilité de protéger et de promouvoir les droits et libertés fondamentaux. L'engagement et la mobilisation citoyenne qu'elle s'efforce d'impulser doit s'ouvrir à la participation des plus pauvres eux-mêmes.

Ce défi qui nous concerne tous se trouve inscrit dans un texte, gravé depuis le 17 octobre 1987 dans le marbre sur le Parvis du Trocadéro à Paris, là où fut signé en 1948 la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Je cite ce texte, écrit par le père Joseph Wresinski : « Là où des Hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. » A son appel, 100 000 personnes venant de toutes origines, de tous milieux, de toutes croyances s'y sont rassemblées pour affirmer que

l'extrême pauvreté n'est pas une fatalité et pour rendre hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence dans le monde.

Depuis le 17 octobre 1987, de nombreuses personnes, refusant la misère et l'exclusion, se rassemblent ce jour-là dans le monde entier pour réaffirmer publiquement leur conviction et leur engagement.

C'est ainsi qu'est née la Journée mondiale du refus de la misère, reconnue en 1992 par les Nations Unies. Depuis 1996, une réplique de ce texte se trouve dans les jardins des Nations Unies ici à New York.

Après bientôt vingt années d'existence, une évaluation de l'impact de cette Journée nous semble indispensable pour mettre en lumière dans quelle mesure elle a permis de développer une véritable culture du refus de la misère. Nous espérons que l'ONU s'associera à l'évaluation de cette journée mondiale qu'elle a voulu promouvoir. La culture que véhicule cette journée permet de sortir des logiques qui consistent uniquement à demander aux autres acteurs de changer. L'exigence d'éradiquer l'extrême pauvreté, qui détruit ceux qui la subissent, requiert de chacun l'acceptation de changer lui-même.

Au Sud comme au Nord, l'extrême pauvreté n'est pas celle des autres, c'est la nôtre. Les femmes et les hommes qui en souffrent attendent de nous qu'avec eux, nous refusions les inégalités et les injustices de cette réalité, qu'avec eux, nous apprenions à partager de manière équitable l'avenir entre tous.

<b>Pour en savoir plus, contactez nous :</b>	
<b>Centre international :</b> Mouvement international ATD Quart Monde 107, av. du Général Leclerc 95480 Pierrelaye France  Tél : +(33) 1 30 36 22 24 fax : +(33) 1 30 36 22 21 <a href="mailto:atdint@atd-quartmonde.org">atdint@atd-quartmonde.org</a>	<b>New York :</b> Fourth World Movement 172 First Avenue New York, NY 10009-4508 USA  Tél : (1) 212-228-1339 fax : (1) 212-777-6491 <a href="mailto:nycteam@4thworldmovement.org">nycteam@4thworldmovement.org</a>
<b>Ou bien visitez notre site web :</b>	<a href="http://www.atd-quartmonde.org">www.atd-quartmonde.org</a>